

## TARIF 2026-2027 VACANCES ACCUEILS DE LOISIRS

Tarifs vacances valables du 1er juillet 2026 au 31 août 2027

Tarifs Mercredis Loisirs et Accueil de Loisirs période de Vacances				
Tranches QF	prix à l'heure			
	0-800€	801-1000€	1001€ et 1350€	1351 et +
Matin 7h00-9h00 accueil échelonné <b>facturé à la 1/2 d'h</b> (petit dej jusqu'a 8h30) *	1,72 €	1,91 €	1,97 €	2,10 €
Matin 9h00-12h (activité au creneau)	5,19 €	5,40 €	5,59 €	5,99 €
Midi 12h00-14h00	6,86 €	6,74 €	6,97 €	7,21 €
après midi Accueil échelonné 13h30-14h00	0,86 €	0,96 €	0,99 €	1,05 €
Après-Midi 14h00-16H30 (activité au créneau)	4,35 €	4,71 €	4,89 €	5,23 €
Soir 16H30-18h30 départ échelonné <b>facturation à la 1/2 d'h*</b>	1,72 €	1,91 €	1,97 €	2,10 €
Journée avec repas de 9h à 16h30	16,37 €	17,47 €	18,07 €	19,08 €
Mini camp 4 jours 3 nuits	106,17 €	119,21 €	136,16 €	145,74 €
Camp 5 jours 4 nuits	132,82 €	149,01 €	170,20 €	182,18 €
Soirée action jeunes 3h	8,46 €	8,68 €	8,89 €	9,11 €
AJ Journée 9h-16h30	16,99 €	18,14 €	18,76 €	19,81 €
AJ 5 heures Sortie	27,12 €	27,99 €	28,95 €	29,95 €

**\* supplément optionnel de 0,60€ pour le petit déjeuner et le goûter**

### Fonctionnement tarification aux quotients :

Le quotient familial est calculé par la Caf pour l'ensemble des allocataires,

Pour obtenir ce quotient nous devons posséder :

- Votre numéro d'allocataire
- Votre autorisation pour accéder à CAFPRO et ainsi connaître votre quotient qui sera retenu pour la période de tarification mentionnée ci-contre.

Adhérer à Familles Rurales au prix de 20 €, c'est :

"Permettre, partout en France, la création des services dont toutes les familles ont besoin

"Défendre au quotidien vos intérêts et ceux de votre famille

"Soutenir un projet de qualité et des valeurs essentielles

"Donner au Mouvement les moyens d'agir

Les accueils de loisirs sont déclarés auprès de la D,D,C,S,P,P,

Ils sont soutenus par :

Les communes d'Orchamps-Vennes, Fournets-Luisans, Fuans et la caf du Doubs

### Modalités et modes de paiement :

Les factures doivent être payées à la date

d'échéance, Prélèvement automatique

Chèque à l'ordre de **Familles Rurales Val de**

**Vennes**, paiement CB via le portail famille, Chèque

CESU, Chèque ANCV

Aides possibles : CAF, MSA, comité d'entreprise sous certaines conditions et sur présentation des



**Inscriptions et renseignements : Familles Rurales Association du Val de Vennes - Siege social : 03,81,43,69,87,**

**Mail: asso.valdevennes@famillesrurales.org/ site internet : www.famillesrurales.org/valdevennes**